

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 août 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 26 août 2025**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Martin Corbeil, vice-président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Serge BROSSARD — Communauté
Martin CORBEIL — Parent
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien
Karine GAGNON — Personnel-cadre
Xavier LARKIN-DOUCET - Communauté
Louis MIGOTTO – Enseignant
Clémence MORIN — Parent
Alexandre PETTIGREW — Parent
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement
Sébastien POMERLEAU — Parent
Christian SAVARD — Communauté
Martin TRUDEL — Parent

Éric BEAUPRÉ — Directeur général adjoint
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale
Mary-Lou McCARTHY — Directrice du Service du secrétariat général et des communications et personnel-cadre sans droit de vote

ABSENCES

Aucune

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le vice-président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 26 août 2025.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 001-25-26

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Maxim Pilote d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du 27 05 2025
 - 3.2. Séance extraordinaire du 17 06 2025
 - 3.3. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 05 2025
 - 3.4. Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 06 2025
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1 Nomination de la présidence du Conseil d'administration pour les années 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028
 - 6.2 Dépôt des serments des membres du Conseil d'administration entrant en fonction au 1er juillet 2025
 - 6.3 Dépôt des déclarations annuelles signées des membres du Conseil d'administration – Déclaration d'intérêts
 - 6.4 Dépôt des déclarations annuelles signées des membres du Conseil d'administration entrant en fonction au 1er juillet 2025– Déclaration d'engagement quant à l'éthique et à la déontologie
 - 6.5 Nomination des membres sur le Comité des ressources humaines, du Comité de vérification et du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration
 - 6.6 Modification au Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs – Adoption
 - 6.7 Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie - Nomination d'un membre
 - 6.8 Dépôt du procès-verbal de la séance de cooptation du 10 juin 2025

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 août 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs**

- 6.9 Modification des calendriers scolaires du CPF Maurice-Barbeau 2025-2026 et 2026-2027 – Adoption
- 6.10 Aliénation d'un immeuble : vente de parcelles des lots 6 322 010, 1 665 868, 6 358 412 à la ville de Québec pour l'insertion d'un tramway sur le campus De Rochebelle dans le cadre du projet de RSTC
- 7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
 - 7.1 Reddition de compte relative à la délégation de pouvoir du CA à la directrice générale
 - 7.2 Plan d'action annuel 2025-2026
- 8. Rapports
 - 8.1. Rapport du président du CA;
 - 8.2. Rapport de la DG;
 - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 8.4. Rapport du Comité de vérification;
 - 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions;
 - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
- 11. Levée de la séance

1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 27 05 2025

C.A. 002-25-26

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement :

- 1) **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 27 mai 2025 tel qu'il a été rédigé.

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 17 06 2025

C.A. 003-25-26

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Louis Migotto et résolu unanimement :

- 1) **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 17 juin 2025 tel qu'il a été rédigé.

3.3 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 27 05 2025

Aucun suivi.

3.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 17 06 2025

Aucun suivi.

4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

Aucun.

5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

Aucune.

6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS POUR LES ANNÉES 2025-2026, 2026-2027 ET 2027-2028

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

CONSIDÉRANT que le mandat de Stéphane Lapierre à titre d'administrateur et de président du Conseil d'administration du Centre de service scolaire des Découvreurs se terminait au 30 juin 2025;

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 août 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

C.A. 004-25-26

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement :

- 1) **DÉSIGNER** madame Clémence Morin à titre de présidente du Conseil d'administration pour les années 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028.

6.2 DÉPÔT DES SERMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ENTRANT EN FONCTION AU 1ER JUILLET 2025

CONSIDÉRANT les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I- 13.3);

C.A. 005-25-26

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Clémence Morin et résolu unanimement :

- 1) **PRENDRE ACTE** de la signature des serments des membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs entrant en fonction le 1^{er} juillet 2025 ou après en vertu de l'article 143.3 de *la Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c. I-13.3, lesquels serments sont déposés au soutien des présentes sous la cote C.A. 005-25-26.
 - a. Martin Trudel
 - b. Clémence Morin
 - c. Louis Migotto
 - d. Maxim Pilote
 - e. Xavier Larkin-Doucet
- 2) **PRENDRE ACTE** de la signature des serments des membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs entrant en fonction le 1^{er} juillet 2023 ou après en vertu de l'article 143.3 de *la Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c. I-13.3, lesquels serments sont déposés au soutien des présentes sous la cote C.A. 005-25-26.
 - a. Martin Corbeil
 - b. Sébastien Pomerleau
 - c. Sonia Falardeau

6.3 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS ANNUELLES SIGNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*;

C.A. 006-25-26

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Xavier Larkin-Doucet et résolu unanimement de :

- 1) **PRENDRE ACTE** de la signature des déclarations signées des membres suivants du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année scolaire 2025-2026, et ce, en vertu de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* RLRQ c. I-13.3, art 457.8 :

- a) Sébastien Pomerleau;
- b) Martin Corbeil;
- c) Martin Trudel;
- d) Alexandre Pettigrew;
- e) Clémence Morin;
- f) Sonia Falardeau;
- g) Karine Gagnon;
- h) Maxim Pilote;
- i) Louis Migotto;
- j) Christian Savard
- k) Serge Brossard;
- l) Xavier Larkin-Doucet

6.4 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS ANNUELLES SIGNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ENTRANT EN FONCTION AU 1ER JUILLET 2025 – DÉCLARATION D'ENGAGEMENT QUANT À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*;

C.A. 007-25-26

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Sébastien Pomerleau et résolu unanimement de :

- 1) **PRENDRE ACTE** de la signature des déclarations signées des membres suivants entrant en fonction au 1^{er} juillet 2025 ou après du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs en vertu de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* RLRQ c. I-13.3, art 457.8, lesquelles déclarations sont déposées en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 007-25-26 :

- a. Clémence Morin
- b. Maxim Pilote
- c. Martin Trudel
- d. Louis Migotto
- e. Xavier Larkin-Doucet

6.5 NOMINATION DES MEMBRES SUR LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES, DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement relatif aux règles de régie interne et de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par les membres du conseil d'administration pour l'un ou l'autre des comités prévus dans la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'importance de développer et de conserver une certaine expertise au sein des comités;

C.A. 008-25-26

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Clémence Morin et résolu unanimement de :

1. **NOMMER**, sur chacun des comités, les membres suivants du Conseil d'administration :

Comité de gouvernance et d'éthique :

Clémence Morin
Martin Corbeil
Martin Trudel
Karine Gagnon

Comité de vérification :

Christian Savard
Alexandre Pettigrew
Sébastien Pomerleau
Xavier Larkin-Doucet

Comité des ressources humaines :

Serge Brossard
Sonia Falardeau
Maxim Pilote
Louis Migotto

6.6 MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET CERTAINS POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS – ADOPTION

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'institut national d'excellence en éducation* au 1er juillet 2025;

CONSIDÉRANT la *loi sur l'administration financière*;

C.A. 009-25-26

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Clémence Morin et résolu unanimement de :

- 1) **ADOPTER** les modifications proposées au *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 009-25-26 .

6.7 COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE - NOMINATION D'UN MEMBRE

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* (I-13.3, r. 7.02);

CONSIDÉRANT la prescription de la rédaction des règles de régie interne;

CONSIDÉRANT l'expérience de M. Lapierre concernant la gouvernance d'un centre de services scolaire;

C.A. 010-25-26

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Xavier Larkin-Doucet et résolu unanimement de :

- 1) **NOMMER** M. Stéphane Lapierre à titre de membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

2) **MANDATER** le comité de se doter de règles de régie interne.

6.8 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DE COOPTATION DU 10 JUIN 2025

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires* (RLRQ c. I -13.3, art 455.2);

C.A. 011-25-26

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement de :

- 1) **PRENDRE ACTE** du dépôt du procès-verbal de la séance de cooptation des membres de la communauté du 10 juin 2025 déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 011-25-26

6.9 MODIFICATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES DU CPF MAURICE BARBEAU 2025-2026 ET 2026-2027 – ADOPTION

CONSIDÉRANT les prescriptions de l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I - 13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions de l'article 15 du *Régime pédagogique de la formation professionnelle* (RLRQ c. I- 13.3, r.10);

CONSIDÉRANT l'article 10.18 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT le retour de consultation favorable effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives, lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 012-25-26;

C.A. 012-25-26

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Maxim Pilote et résolu unanimement de :

- 1) **ÉTABLIR** les calendriers scolaires de la formation professionnelle pour le Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027, lesquels calendriers sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 012-25-26.

6.10 ALIÉNATION D'UN IMMEUBLE : VENTE DE PARCELLES DES LOTS 6 322 010, 1 665 868, 6 358 412 À LA VILLE DE QUÉBEC POUR L'INSERTION D'UN TRAMWAY SUR LE CAMPUS DE ROCHEBELLE DANS LE CADRE DU PROJET DE RSTC

CONSIDÉRANT le *Protocole d'entente relatif à l'insertion du tramway sur la propriété du Centre de services scolaire des découvreurs* (le « Protocole d'entente ») est intervenu entre les Parties le 28 août 2023 lequel a fait l'objet de l'Avenant No 1 pour le Protocole d'entente et d'un Avenant no 1 pour l'*Entente relative à l'octroi d'une avance sur l'indemnité provisionnelle* (annexe E du Protocole d'entente) intervenus le 4 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT que la VILLE, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi concernant le réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec* (RLRQ, c. R-25.03) (la « Loi ») et la *Loi sur Mobilité Infra Québec, modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif* (2024, c.40) qui est entrée en vigueur le 5 décembre 2024, doit procéder aux acquisitions d'immeubles requises aux fins de la réalisation de *RSTC* ;

CONSIDÉRANT l'autorisation à obtenir du ministre de l'Éducation du Québec pour l'aliénation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT la Promesse de vente et ses annexes dont les documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 013-25-26

C.A. 013-25-26

Le vote est demandé par Martin Trudel, appuyé par Sébastien Pomerleau et adopté à majorité de :

Pour : 11

Contre : 1

Abstention : 0

- 1) **D'AUTORISER** le ou la président(e) et la directrice générale à signer les documents nommés « Promesse de vente » de parties des lots 6 322 010, 1 665 868, 6 358 412, ses annexes ainsi que tous les documents afférents, substantiellement conformes aux documents déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 013-25-26;
- 2) **QUE** la vente desdites parties de lots est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du ministre de l'Éducation;

- 3) **QUE** le ou la président(e) et la directrice générale soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer et exécuter l'« Acte de vente », et tous les documents requis en pareille matière, à y stipuler toutes clauses et conditions jugées pertinentes ou utiles pour donner effet aux présentes résolutions et à faire toutes les démarches nécessaires afin de compléter les transferts de propriété desdits immeubles en temps opportun, et ce dans le meilleur intérêt du Centre de services scolaire des Découvreurs et qu'ils soient enfin autorisés à recevoir la considération à être versée à la signature du contrat et à en donner bonne et valable quittance pour et au nom du CSSDD;
- 4) **DE POURSUIVRE** les démarches afin d'obtenir les autorisations gouvernementales afin d'aliéner les parcelles de terrain en faveur de la ville de Québec dans le cadre du projet de tramway, comme montré à l'Annexe C de la Promesse de vente;
- 5) **D'AUTORISER le CSSDD** à utiliser la somme de 21,5 M\$ pour son Projet de Réaménagement du campus de Roberval;
- 6) **D'AUTORISER** la directrice générale à signer le contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme à la suite d'un appel d'offres public sous réserve que les résultats de l'appel d'offres respectent l'enveloppe budgétaire prévue au paragraphe précédent.

Martin Trudel exprime sa dissidence à l'égard de la décision prise.

7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES

7.1 REDDITION DE COMPTE RELATIVE À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CA À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale présente la reddition de comptes concernant les décisions prises au cours de l'année par la direction générale en lien avec le règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs

7.2 PLAN D'ACTION ANNUEL 2025-2026

La directrice générale présente le tableau des données du MEQ en lien avec le plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire des Découvreurs.

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le vice-président mentionne qu'il n'y a eu aucune activité depuis la dernière séance.

8.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale fait le point sur la situation des postes vacants au Centre de services scolaire. Elle indique que la quasi-totalité des postes sont maintenant comblés.

Elle informe également que le nombre d'inscriptions est en hausse, avec 241 élèves de plus qu'en septembre 2024 et 36 élèves de plus qu'en juin 2025.

En ce qui concerne la nouvelle école du secteur Legendre, elle mentionne que le cadastre sera obtenu au cours des prochaines semaines et que l'ouverture est prévue pour septembre 2029.

Enfin, elle indique que les travaux d'agrandissement des écoles Saint-Louis-de-France et du Campanile seront complétés pour la rentrée, tandis que ceux du Collège devraient être terminés pour la rentrée 2026.

8.3 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le président du comité mentionne qu'un formulaire sur la complétion des formations des membres des conseils d'établissement a été envoyé aux directions.

8.4 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Aucun

8.5 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun.

9 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Christian Savard désire féliciter la nouvelle présidente du Conseil d'administration du Centre de services scolaires des Découvreurs.

9.2 SUIVI AUX QUESTIONS

Aucun.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 août 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs**

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 014-25-26

Il est proposé par Serge Brossard, appuyée par Sonia Falardeau de lever la séance du Conseil d'administration du 26 août 2025

Il est 21 h 44.

Le vice-président,

La secrétaire générale,

Martin Corbeil
Martin Corbeil (16 mars 2026 07:50:14 EDT)

Martin Corbeil

Mary-Lou McCarthy
Mary-Lou McCarthy (16 mars 2026 08:08:24 EDT)

Mary-Lou McCarthy

2025-08-26_PV

Rapport d'audit final

2026-03-16

Créé le :	2026-02-16
De :	Anne-Marie Lessard (annemarie.lessard@cssdd.gouv.qc.ca)
État :	Signé
ID de transaction :	CBJCHBCAABAAa2hU4MUpOVUE9ck9RC7TONH_S0RvpWOOb

Historique de "2025-08-26_PV"

-  Document créé par Anne-Marie Lessard (annemarie.lessard@cssdd.gouv.qc.ca)
2026-02-16 - 18:42:02 GMT
-  Document envoyé par e-mail à martin.corbeil@cssdd.gouv.qc.ca pour signature
2026-02-16 - 18:42:41 GMT
-  E-mail consulté par martin.corbeil@cssdd.gouv.qc.ca
2026-03-16 - 11:48:36 GMT
-  Nouvelle URL de document demandée par martin.corbeil@cssdd.gouv.qc.ca
2026-03-16 - 11:48:43 GMT
-  Le signataire martin.corbeil@cssdd.gouv.qc.ca a saisi ce nom lors de la signature en tant que Martin Corbeil
2026-03-16 - 11:50:12 GMT
-  Document signé électroniquement par Martin Corbeil (martin.corbeil@cssdd.gouv.qc.ca)
Date de signature : 2026-03-16 - 11:50:14 GMT - Source de l'heure : serveur
-  Document envoyé par e-mail à mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca pour signature
2026-03-16 - 11:50:16 GMT
-  E-mail consulté par mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca
2026-03-16 - 12:07:53 GMT
-  Le signataire mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca a saisi ce nom lors de la signature en tant que Mary-Lou McCarthy
2026-03-16 - 12:08:22 GMT
-  Document signé électroniquement par Mary-Lou McCarthy (mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca)
Date de signature : 2026-03-16 - 12:08:24 GMT - Source de l'heure : serveur
-  Accord terminé
2026-03-16 - 12:08:24 GMT